



concrétiser un projet étudiant ou professionnel. Les adultes en difficulté peuvent également bénéficier d'une aide matérielle. L'association dispose de chambres d'hôtes, pour permettre aux personnes en voie de réinsertion sociale et professionnelle d'avoir un toit le temps de régulariser leur situation. Toutes ses interventions convergent vers un seul but : l'assistance bienveillante des personnes en situation précaire pour qu'elles finalisent un projet, décrochent un diplôme, trouvent un emploi ou encore un logement, dès l'âge de 18 ans. « Là où le département et l'État ne sont plus présents, Tremplin intervient », nous confie Christine Blanchard. C'est un lieu de rencontre et d'amitié pour ceux qui ont été privés de la chaleur d'une famille.

2 SALARIÉS ET 5 BÉNÉVOLES DÉVOUÉS

La force de Tremplin, créée en 1973, réside sans doute dans la composition de son bureau. Les 5 bénévoles sont eux-mêmes des anciens de l'ASE. Et aujourd'hui, ils ont choisi de rendre ce qu'on leur a donné. « C'est la maison des anciens », s'enthousiasme la Présidente. Ils savent pourquoi ils sont là aujourd'hui et comprennent parfaitement les difficultés que peuvent rencontrer les bénéficiaires. Deux salariés s'occupent de l'accompagnement administratif, financier et moral, pendant que les cinq bénévoles viennent les aider en dehors de leur travail.

Tremplin est une association départementale et siège à ce titre à la présidence de 2 conseils de familles des pupilles de l'État. L'association fait également partie de l'Union Régionale des ADEPAPE Grand-Est et de la Fédération Nationale des ADEPAPE. Elle vit des subsides du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et de l'État, mais aussi des villes de Tomblaine et Nancy. Les locaux de Tremplin se situent 47, rue Pasteur à Tomblaine.